

Rapport d'activité 2012

La Sèvre Nantaise et ses affluents

Ensemble, les gérer et les valoriser pour mieux les préserver



La Sèvre Nantaise à G&T Igné. © EL



Comme chaque année, depuis trois ans, le présent document relate l'activité de l'EPTB Sèvre Nantaise dans le domaine de la restauration des cours d'eau, l'amélioration de la qualité de l'eau, la communication et la pédagogie ou encore le fonctionnement administratif et financier.

L'évolution des politiques publiques dans ces domaines conduit l'EPTB à s'adapter pour répondre toujours mieux aux exigences du SDAGE Loire Bretagne ou aux Directives européennes.

Cela s'est traduit en 2012 par la création du Syndicat mixte EPTB Sèvre Nantaise en remplacement de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise. Ce syndicat mixte permet de regrouper à la fois les conseils généraux et les syndicats de rivière du bassin versant. Il permet de renforcer le travail en équipe et de gagner encore davantage en efficacité pour la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

Au-delà des statuts de l'EPTB Sèvre Nantaise, avec les présidents des syndicats de rivière, nous avons souhaité matérialiser notre partenariat. L'objectif est de définir les engagements et les missions de chacun pour les projets liés aux milieux aquatiques. Une convention doit être signée courant 2013. Egalement, compte tenu des enjeux liés à la préservation de la ressource en eau et des cours d'eau, nous avons défini une politique commune en cohérence avec le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin versant de la Sèvre Nantaise. Cette politique commune sera le fil conducteur du futur Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA).

L'année 2012 a également été marquée par la révision du SAGE. L'état des lieux et le diagnostic ont été actualisés et finalisés et la trame du futur Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) des eaux et des milieux aquatiques a été arrêtée.

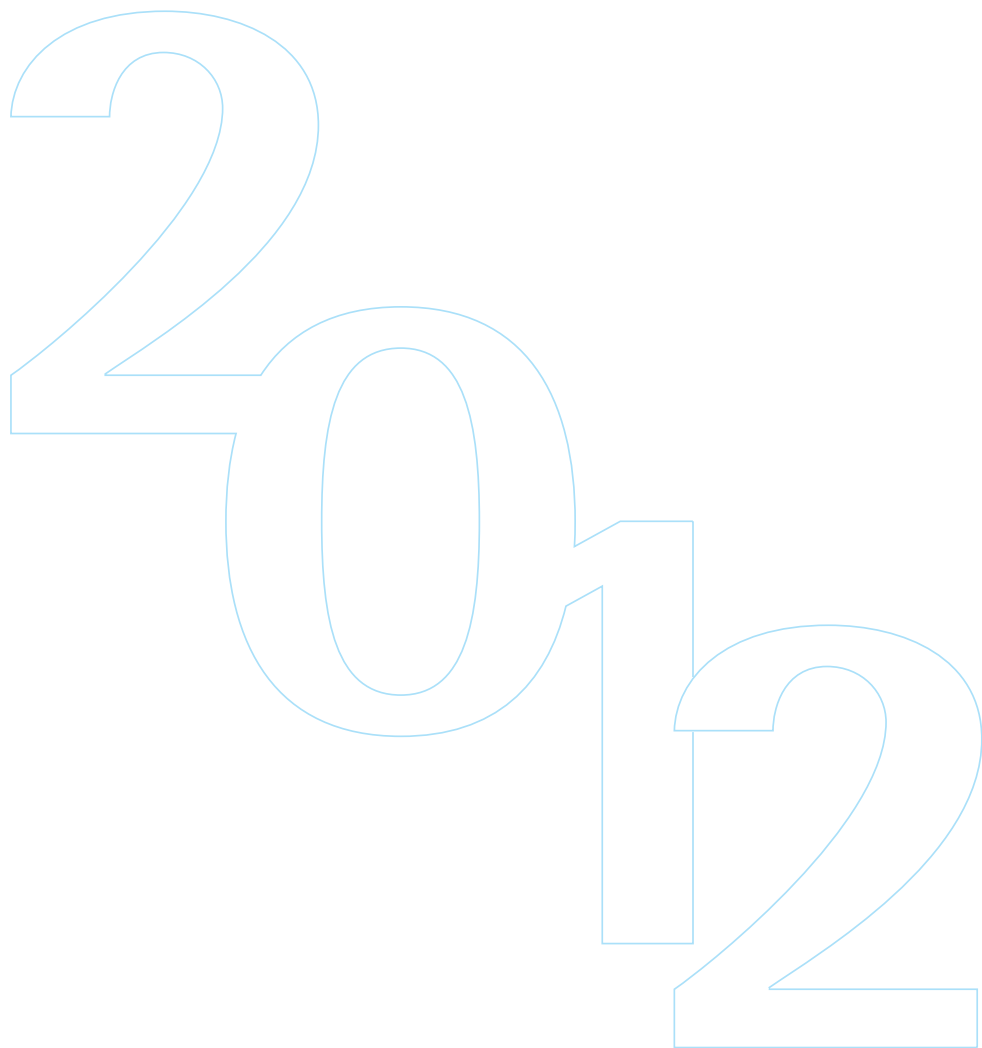
Les quatre conseils généraux de la Loire-Atlantique, de Maine-et-Loire, des Deux-Sèvres et de la Vendée accompagnent fortement ces politiques et l'ensemble des actions.

Un deuxième Contrat Régional de Bassin Versant (CRBV) pour le bassin versant de la Sèvre Nantaise a été signé à Maulévrier le 28 septembre 2012 entre la Région des Pays de la Loire et l'EPTB Sèvre Nantaise. Il s'agit du dispositif de financement de la Région des Pays de la Loire, destiné à la mise en œuvre des SAGE. Le CRRV porte sur la totalité des 1 842 km² du bassin versant situé dans la région des Pays de la Loire. La Région a réservé une subvention de 2 491 897 € pour les actions portées par 33 maîtres d'ouvrage pour la mise en œuvre du SAGE du bassin de la Sèvre Nantaise.

L'EPTB a fait l'acquisition du moulin de Nid d'Oie afin d'implanter son siège au cœur du bassin de la Sèvre Nantaise.

Je tiens à remercier tous les acteurs qui ont accepté d'unir leurs efforts et de s'associer à nos travaux pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques du bassin versant de la Sèvre Nantaise.

Jean-Pierre Chavassieux
Président de l'Établissement Public Territorial
du Bassin de la Sèvre Nantaise



Sommaire

2012 : les faits marquants

- | | | |
|----------|--|------|
| 1 | Le bassin versant de la Sèvre Nantaise et l'Établissement Public Territorial de la Sèvre Nantaise | P 5 |
| | <ul style="list-style-type: none">• Le bassin versant : un faisceau de rivières• L'Établissement Public Territorial de Bassin : faisons connaissance | |
| 2 | Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux et ses programmes d'actions | P 9 |
| | <ul style="list-style-type: none">• La révision du SAGE : une opportunité pour l'actualiser• Composition de la Commission Locale de l'Eau• Etudes dans le cadre de la révision du SAGE• La mise en œuvre du SAGE | |
| 3 | Les actions menées en 2012 | P 13 |
| | <ul style="list-style-type: none">• Axe : entretenir et améliorer les milieux aquatiques• Axe : améliorer la connaissance et suivre l'évolution du bassin versant• Axe : valoriser le patrimoine• Axe : informer et sensibiliser pour mieux préserver les cours d'eau | |
| 4 | Vie et fonctionnement de la structure | P 27 |
| | <ul style="list-style-type: none">• L'équipe de l'EPTB• Le budget | |

2012

Les faits marquants



23 janvier
Remise des récits du
moulin Neuf
> Saint-Jouin-de-Milly



28 septembre
Signature du CRBV 2
> Maulévrier



2 février
Journée des zones humides
> Boussay

Mai
Edition de la nouvelle carte "Les 100 secrets de la Sèvre Nantaise"



15 mars
Visite du Conseil Général
de l'Environnement et du
Développement Durable
> Cholet et Gorges



22 juin
Journée des élus
> Cholet, Saint-Hilaire-de-Loulay, Clisson,
Maulévrier



Juillet
Mise en ligne de nouvelles
iconographies sur la visite virtuelle
www.sevre-nantaise.com

1

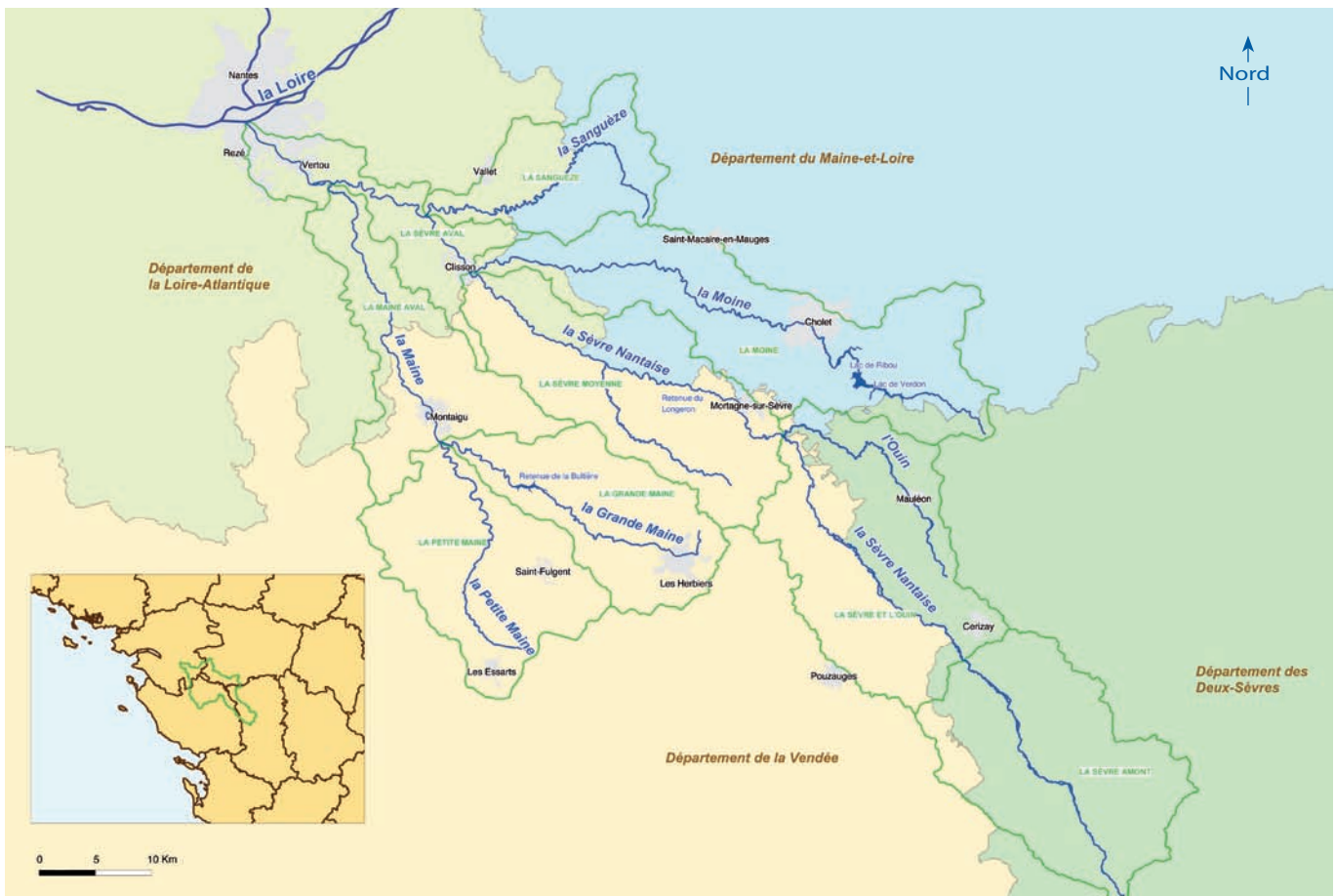
Le bassin versant de la Sèvre Nantaise et l'Établissement Public Territorial de Bassin



Le bassin versant de la Sèvre Nantaise

Un faisceau de rivières

La Sèvre Nantaise est le dernier grand affluent de la Loire. La Sèvre Nantaise, l'Ouin, la Moine, la Sanguèze et la Maine et des réseaux secondaires, portent à plus de 2 000 km le linéaire de rivières et ruisseaux du bassin versant de la Sèvre Nantaise. Son territoire d'environ 2 350 km² couvre 143 communes, réparties sur quatre départements : la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire, les Deux-Sèvres et la Vendée et deux régions administratives : les Pays de la Loire et le Poitou-Charentes.



Chiffres clés :

2 350 km²

2 000 km
de rivières et
ruisseaux

4 départements

143 communes

dont 314 km
de cours d'eau
principaux

23 établissements publics
de coopération intercommunale

Le Syndicat mixte EPTB Sèvre Nantaise succède à l'Institution

Faisons connaissance



Dans un arrêté daté du 16 octobre 2012, le préfet coordonnateur du bassin, le préfet de la Vendée, a créé le Syndicat mixte intitulé « Etablissement Public Territorial du Bassin de la Sèvre Nantaise ».

Depuis le 1^{er} janvier 2013, le Syndicat mixte intitulé « Etablissement Public Territorial du Bassin (EPTB) de la Sèvre Nantaise » remplace l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise. Cette dernière a été dissoute le 21 mai 2013.

Ce syndicat mixte permet de regrouper à la fois les départements de la Loire-Atlantique, de Maine-et-Loire, des Deux-Sèvres, de la Vendée et les syndicats de rivière du bassin versant :

- Syndicat mixte des Sources de la Sèvre Nantaise ;
- Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de Mauléon (pour la rivière l'Ouin) ;
- Syndicat intercommunal pour l'aménagement de la Moine ;
- Syndicat de la Sèvre aux menhirs roulants et de ses affluents ;
- Syndicat intercommunal pour l'aménagement du bassin versant de la Sanguèze ;

- Syndicat mixte du bassin des Maines Vendéennes ;
- Syndicat Sèvre aval, Maine et affluents.

Leur adhésion au sein d'une même entité facilite les partenariats afin d'être encore plus efficaces dans la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).

L'EPTB agit en faveur de :

- la gestion équilibrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques ;
- la prévention des inondations ;
- la gestion et la préservation des milieux naturels ;
- la préservation des zones humides ;
- la mise en valeur des cours d'eau.

Le périmètre d'action de l'EPTB correspond au périmètre du bassin versant de la Sèvre Nantaise. L'EPTB assure une cohérence entre l'amont et l'aval. Il vise à concilier le développement des activités humaines et la préservation du patrimoine naturel.

L'EPTB de la Sèvre Nantaise est la structure porteuse du SAGE du bassin versant de la Sèvre Nantaise.

Les relations entre les syndicats de rivière et l'EPTB Sèvre Nantaise

Au-delà des statuts de l'EPTB Sèvre Nantaise, le président de l'EPTB et les présidents des syndicats de rivière ont souhaité matérialiser leur partenariat. L'objectif est de définir les engagements et les missions de chacun pour la gestion des projets liés aux milieux aquatiques.

Un projet politique commun à l'EPTB et aux syndicats de rivière

Compte tenu des enjeux liés à la préservation de la ressource en eau et des cours d'eau, l'EPTB et les sept syndicats de rivière ont décidé d'élaborer une politique commune en cohérence avec le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de la Sèvre Nantaise.

En parallèle à la création du syndicat mixte EPTB Sèvre Nantaise, les présidents des syndicats de rivière et le président de l'EPTB

ont choisi de rédiger un projet politique à partir des objectifs du projet SAGE de la Sèvre Nantaise. Il s'agit d'un projet politique commun à l'EPTB et aux syndicats de rivière qui consisterait à définir les axes de travail prioritaires d'interventions pour l'amélioration de la qualité des milieux aquatiques. Ces axes de travail prioritaires devront être applicables le temps d'un mandat.

Compte tenu que le nouveau SAGE n'est pas approuvé, les présidents ont décidé de rédiger un projet politique pour 2013 et 2014. Avec les nouvelles équipes des syndicats de rivière mises en place après les élections municipales de mars 2014 et l'approbation du SAGE d'ici fin 2014, un nouveau projet politique sera décidé.



La convention « partenariat opérationnel et outils de développement stratégique »

L'EPTB n'a pas vocation à être une entité se substituant aux collectivités territoriales ou aux structures administratives ou financières intervenant dans le domaine de l'eau, mais un partenaire à part entière intégrant les préoccupations des collectivités territoriales membres et les exigences d'une gestion équilibrée de la ressource en eau dans son périmètre d'intervention.

Afin de définir le partenariat entre l'EPTB Sèvre Nantaise et les syndicats de rivière, notamment les moyens et les outils à mettre en œuvre, une convention de partenariat a été rédigée.

En 2012, le président de l'EPTB et les présidents des syndicats de rivière se sont réunis à plusieurs reprises afin d'échanger sur le type de partenariat et ses modalités de fonctionnement. Ce partenariat fait l'objet d'une convention qui sera signée par chacun en 2013.

Vers une dissolution de l'Association de la Sèvre Nantaise et de ses affluents

Un groupe de travail a été constitué afin de réfléchir à l'évolution de l'Association de la Sèvre Nantaise et de ses affluents (ASNA). Il est composé pour l'Association de Laurent Dejoie, Bruno Retailleau, Bruno Bonnet, Jean-Paul Bregeon et pour l'EPTB Sèvre Nantaise de Jean-Pierre Chavassieux, Jean-Pierre Lemaire, Michel Merlet, et Jean-Louis Potiron.

Ce groupe s'est réuni le 23 novembre 2012 afin d'envisager l'évolution de l'ASNA au regard des éléments suivants :

- aujourd'hui, il existe plusieurs structures dans le domaine de la gestion des cours d'eau sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise, ce qui entraîne une difficulté de lisibilité pour les acteurs du bassin ;
- à partir du 1^{er} janvier 2013 une nouvelle structure sera créée : le syndicat mixte « EPTB Sèvre Nantaise » qui est composé des conseils généraux et des syndicats de rivière ;
- l'ASNA a rempli sa mission de valorisation du patrimoine industriel des cours d'eau.

Au cours de cette réunion, deux scénarios ont été étudiés :

- la dissolution de l'ASNA ;
- l'instauration d'un forum complémentaire à la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE de la Sèvre Nantaise.

Le groupe de travail a favorisé le choix de la dissolution car l'ASNA a atteint avec succès ses objectifs.

Cette proposition a été soumise au conseil d'administration de l'ASNA le 14 janvier 2013. Le choix de la dissolution a été confirmé sous condition que la mission valorisation liée aux cours d'eau soit poursuivie. Celle-ci comprend la coordination pour le suivi et la gestion des GR de Pays « Sèvre et Maine » et « Pays de Pouzauges » et la mise en mémoire des moulins et sites usiniers.

Compte tenu des statuts et des compétences de l'EPTB Sèvre Nantaise, le conseil d'administration de l'ASNA a évoqué la possibilité d'un transfert de la mission « valorisation des cours d'eau » et du salarié qui exécute ce travail à l'EPTB Sèvre Nantaise.

L'année 2013 est consacrée à la concrétisation de la dissolution de l'ASNA.

2 Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux et ses programmes d'actions



Le SAGE du bassin versant de la Sèvre Nantaise

Un véritable outil de développement durable

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin versant de la Sèvre Nantaise est un outil de planification de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant. Le SAGE est élaboré par tous les acteurs de l'eau réunis au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE).

Modification du périmètre du SAGE Sèvre Nantaise

Un arrêté inter-préfectoral portant modification du périmètre du SAGE Sèvre Nantaise a été signé le 26 mars 2013. Il permet de prendre en compte des communes partiellement présentes sur le bassin versant qui ne figuraient pas dans le précédent arrêté :

- pour le département de la Loire-Atlantique : Basse-Goulaine, Bignon (le), Chapelle-Heulin (la), Haute-Goulaine, Montbert, Remaudière (la), Saint-Sébastien-sur-Loire, Vieillevigne;
- pour le département de Maine-et-Loire : Cerqueux (les), Fief-Sauvin (le), Nuaillé, Saint-Rémy-en-Mauges, Villedieu-la-Blouère;
- pour le département des Deux-Sèvres : Beugnon (le), Bressuire, Cirières, Clessé, Pin (le), Pougne-Hérisson, Saint-Paul-en-Gâtine, Secondigny;
- pour le département de la Vendée : Boulogne, Breuil-Barret, Herbergement (l'), Mouchamps, Saint-André-Treize-Voies, Saint-Denis-la-Chevasse, Saint-Mars-la-Réorthe, Saint-Sulpice-le-Verdon.

La révision du SAGE est basée sur ces limites.

La révision du SAGE :

Un état des lieux précis

La révision du SAGE a débuté fin 2009 par la réalisation d'études spécifiques sur des thèmes nécessitant d'être précisés ou complétés par rapport au premier SAGE : potentiel en eau souterraine, pratiques non agricoles et agricoles de désherbage, morphologie et continuité écologique, agrégation des données zones humides et haies à l'échelle du bassin versant, stratégie d'information pour la prévention des crues, impacts potentiels des anciens sites industriels et activités de service sur la qualité des eaux souterraines et des eaux de surface, stratégie de gestion quantitative de la ressource en eau en période d'étiage, schéma vallée lié aux activités de loisirs, touristiques et culturelles.

Sur la base de l'étude préalable à la révision du SAGE et des résultats des études thématiques, l'état des lieux et le diagnostic ont été actualisés et finalisés début 2013. Ils se présentent sous la forme de six tomes : caractéristiques du bassin versant, quantité de l'eau, qualité de l'eau, milieux aquatiques et biodiversité, usages et fonctions, diagnostic. L'analyse, développée dans ces documents, est basée sur les évolutions observées sur la période de 2000 à 2010.

De la rédaction du PAGD et du règlement...

A partir de ces éléments, la Commission Locale de l'Eau a arrêté, fin 2012, une trame pour le futur Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) des milieux aquatiques autour des enjeux suivants :

- amélioration de la qualité de l'eau ;
- gestion quantitative de la ressource en eau ;
- amélioration de la qualité des milieux avec notamment la définition d'un plan de restauration de la continuité écologique ;
- réduction du risque d'inondation ;
- valorisation de la ressource en eau et des milieux aquatiques ;
- organisation et mise en œuvre du SAGE.

Sur cette base, le bureau de la Commission Locale de l'Eau rédigera au cours du premier semestre 2013 le PAGD et le règlement qui seront présentés à la Commission Locale de l'Eau en juillet pour une validation souhaitée fin août voire début septembre.

... à la consultation et à l'enquête publique

Une fois validé par la Commission Locale de l'Eau, le SAGE sera transmis pour consultation aux collectivités territoriales et groupements associés et au comité de bassin Loire-Bretagne. Le SAGE et le rapport environnemental seront également communiqués aux préfets de départements concernés. Une fois la consultation effectuée, le projet de SAGE, auxquels s'ajoutent les avis exprimés et le rapport environnemental, seront soumis à enquête publique.

Cette phase devrait se dérouler d'octobre 2013 à fin 2014.

Une importante implication

Ce travail nécessite une importante implication :

- des membres de la Commission Locale de l'Eau (8 réunions de 2010 à fin 2012);
- du bureau de la Commission Locale de l'Eau (8 réunions sur la même période);
- des acteurs locaux et des services de l'Etat (20 comités de pilotage, 5 réunions par sous-bassin versant, 5 groupes transversaux, 5 réunions spécifiques sur l'activité agricole...);
- de l'ensemble de l'équipe de l'EPTB.



Réunion de la Commission Locale de l'Eau à Sain Laurent sur Sèvre (85)

Faits marquants en 2012 :

> 5 CLE

en février, juillet, septembre, octobre, et décembre

> 4 réunions du bureau de la CLE

en janvier, mars, mai et juin

> 9 comités de pilotage

en lien avec la révision du SAGE

La mise en œuvre du SAGE

La mise en œuvre du SAGE est réalisée au travers de plusieurs contrats : le Contrat Régional de Bassin Versant (CRBV), le Contrat Restauration Entretien (CRE) et le Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI).

Le Contrat Régional de Bassin Versant : un outil pour la mise en œuvre du SAGE

Le Contrat Régional de Bassin Versant (CRBV) a été signé officiellement le 28 septembre 2012 à Maulévrier.

D'une durée de trois ans, il porte sur la totalité des 1 842 km² du bassin versant situé sur le territoire de la Région des Pays de la Loire. Pour contribuer à sa réalisation, la Région a réservé une subvention globale de 2 491 897 € soit plus de 37% du montant

total des opérations.

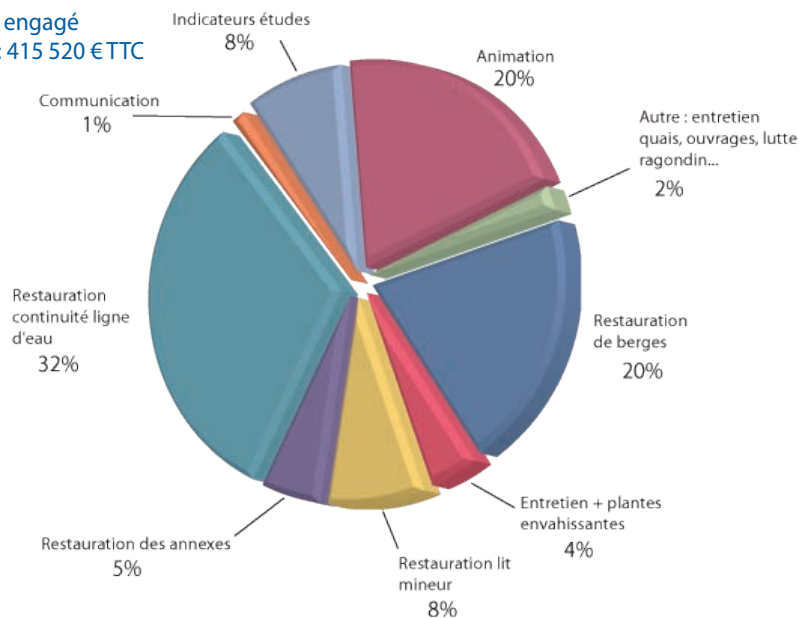
Les actions portées par 33 maîtres d'ouvrage locaux (communautés d'agglomération, communes, CUMA, syndicats de bassin versant, associations, EPTB) s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs du SAGE adopté en 2005.

Les Contrats Restauration Entretien : des outils en faveur des milieux aquatiques

L'EPTB de la Sèvre Nantaise assure la coordination des Contrats Restauration Entretien (CRE) des cours d'eau du bassin de la Sèvre Nantaise. Cet outil de contractualisation entre l'EPTB, les syndicats de rivière et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne s'étalait initialement sur la période 2008-2012.

Les deux premières années ont été mises à profit pour réaliser les études complémentaires, finaliser l'obtention de la déclaration d'intérêt général (qui permet de justifier les investissements de fonds publics sur terrains privés) et enclencher des travaux principalement situés sur des terrains publics. La réalisation de travaux sur cours d'eau s'est ensuite beaucoup développée. Toutefois, un certain nombre d'opérations n'ont pas pu être menées dans le temps imparti. De nouvelles actions méritaient d'être engagées. Aussi, un avenant pour chaque CRE a été signé avec l'Agence de l'Eau afin d'intégrer une année complémentaire, qui court à nouveau en 2013.

Montant engagé en 2012 : 415 520 € TTC



Par ailleurs, en vue de préparer un prochain programme d'actions pluriannuel, l'EPTB lance dès 2013, en étroite collaboration avec les syndicats de rivière, une démarche de préparation d'un Contrat Territorial Milieux Aquatiques (outil remplaçant les CRE).

Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations : signature de la convention 2012-2015

Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du bassin de la Sèvre Nantaise 2012-2015 a fait l'objet d'une signature par le Préfet du bassin Loire-Bretagne, le Préfet de la Région Centre et par le Président de l'EPTB, le 14 mars 2013.

particulièrement de la poursuite des opérations de sensibilisation des acteurs locaux aux risques d'inondations. Cela s'est traduit par le développement des outils de mise en ligne d'information sur les risques et les modalités de préventions possibles.

L'année 2012 est intégrée de manière rétroactive dans ce programme et les actions qui ont pu être menées bénéficient des subventions de l'Etat. Il s'agit plus

L'EPTB a participé à l'élaboration du Dossier Départemental sur les Risques Majeurs de la Vendée.

3 Les actions menées en 2012



La Petite Moine en amont de la Daunière, St Georges de Montaigu (Vendée)

Les axes de 2012

- *Entretien et améliorer les milieux aquatiques*
- *Améliorer la connaissance et suivre l'évolution du bassin versant*
- *Valoriser le patrimoine*
- *Informers et sensibiliser pour mieux préserver les cours d'eau*

Entretien et améliorer les milieux aquatiques

La connaissance des zones humides et des haies

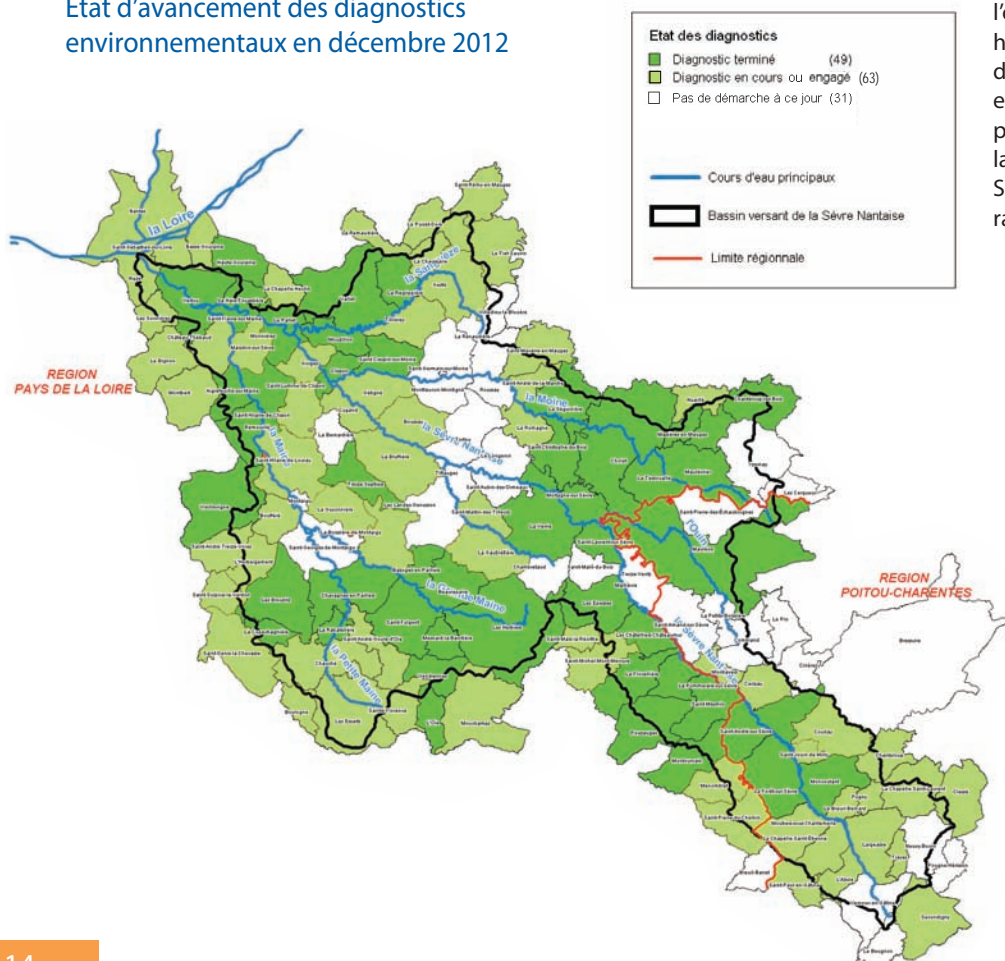
Fin 2012, 49 diagnostics sont terminés et validés par la Commission Locale de l'Eau, 43 sont en cours et 20 communes se sont engagées à réaliser leurs inventaires prochainement. L'EPTB a ainsi accompagné 43 communes ou communautés de communes. Le recrutement d'une chargée de mission pour une durée d'un an a permis d'élaborer une méthode d'agrégation des données à l'échelle du bassin versant. L'objectif est de pouvoir transmettre aux

collectivités territoriales, une fois tous les diagnostics terminés, la localisation des corridors bleus et verts du bassin versant, en complément de la trame verte et bleue, définie à l'échelle régionale.

Les diagnostics environnementaux communaux deviennent de véritables outils d'aide à la décision pour la révision des documents d'urbanisme. Certaines communes ont ainsi commencé à intégrer les zones humides et les haies dans leurs plans locaux d'urbanisme.

Ce sujet a été abordé lors de la réunion de retour d'expérience sur les diagnostics environnementaux communaux organisée à l'occasion de la journée mondiale des zones humides le 2 février 2012. Après un rappel de la méthode de réalisation des diagnostics environnementaux, des exemples ont été présentés par les élus de Montournais, de la Verrie, de Saint-Laurent-sur-Sèvre et de Saint-André-sur-Sèvre. Cette réunion a rassemblé 74 personnes.

État d'avancement des diagnostics environnementaux en décembre 2012



La restauration des cours d'eau

L'EPTB au service de la mise en œuvre des Contrats de Restauration et d'Entretien



pêche électrique sur la Maine en amont de St Charles
(St Hilaire de Loulay, 85)

En 2012 l'EPTB a également pris en charge dans le cadre des suivis des actions sur cours d'eau 14 pêches électriques et 13 mesures d'Indices Biologiques Globaux Normalisés (IBGN). Ces indicateurs permettent d'évaluer l'état écologique du cours d'eau avant et après travaux et de déterminer les gains apportés aux cours d'eau grâce aux actions entreprises. Les résultats sont mis à la disposition des syndicats de rivière qui les exploitent dans le cadre des études préalables aux travaux de restauration de la continuité écologique et de renaturation de cours d'eau, des expérimentations d'ouverture de vannes, etc.

L'EPTB a programmé en 2013, 23 IBGN et 23 pêches électriques.



Écrevisse à pieds blancs

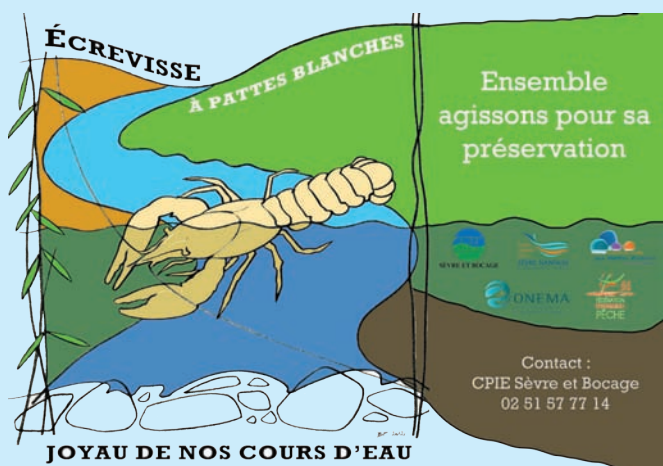
ZOOM SUR ...

La restauration des cours d'eau à potentiel salmonicole

Cette action est engagée, depuis 2012, par le CPIE Sèvre et Bocage. L'EPTB, la Fédération de pêche de Vendée, l'ONEMA et le syndicat de la Sèvre aux Menhirs roulants et de ses affluents, sont partenaires de cette opération et sont liés au CPIE par le biais d'une convention d'objectif.

L'EPTB apporte par ailleurs un soutien direct en assurant la maîtrise d'ouvrage des mesures d'indicateurs biologiques. Ceux-ci ont permis de démontrer en 2012 la présence d'une diversité d'espèces patrimoniales sur de nouveaux secteurs (écrevisses à pattes blanches, chabots, mais aussi truites farios).

Le CPIE sensibilise les acteurs locaux à la nécessité de préserver ces cours d'eau remarquables. Il accompagne actuellement la profession agricole dans la mise en place de mesures de réduction de l'impact du bétail sur les cours d'eau (clôtures, abreuvoirs...).



Les travaux des syndicats de rivière

Les syndicats de rivière ont mis en œuvre de nombreuses actions qui visent la restauration de la qualité de l'eau. Au regard de leurs compétences, ils s'attachent plus particulièrement à améliorer l'état physique des cours d'eau, et ainsi leur redonner toutes leurs fonctionnalités (autoépuration, biodiversité...).

Certaines actions concernent la gestion des berges et de la ripisylve. Il s'agit par exemple de la pose de clôtures et d'abreuvoirs ou la plantation d'essences d'arbres adaptées. Ces actions limitent la dégradation des bords de cours d'eau et réduisent l'apport de matières en suspension et de polluants.

Ainsi, en 2012, à l'échelle du bassin de la Sèvre Nantaise, 91 abreuvoirs ont

été installés, 17 km de clôtures ont été posées, 5,4 km de plantations ont été réalisées, 74 km de ripisylve ont été restaurés et 9,5 km entretenus.

Des opérations de restauration de zones humides ont été menées. Elles ont concerné une surface de 16 700 m². Par ailleurs, 26 557 m² de zones humides ont été acquises, en vue de leur restauration ou de leur préservation (par le syndicat des Sources).

11 stations de plantes envahissantes (jussie et renouée du Japon) ont fait l'objet d'opérations de lutte (par arrachage).

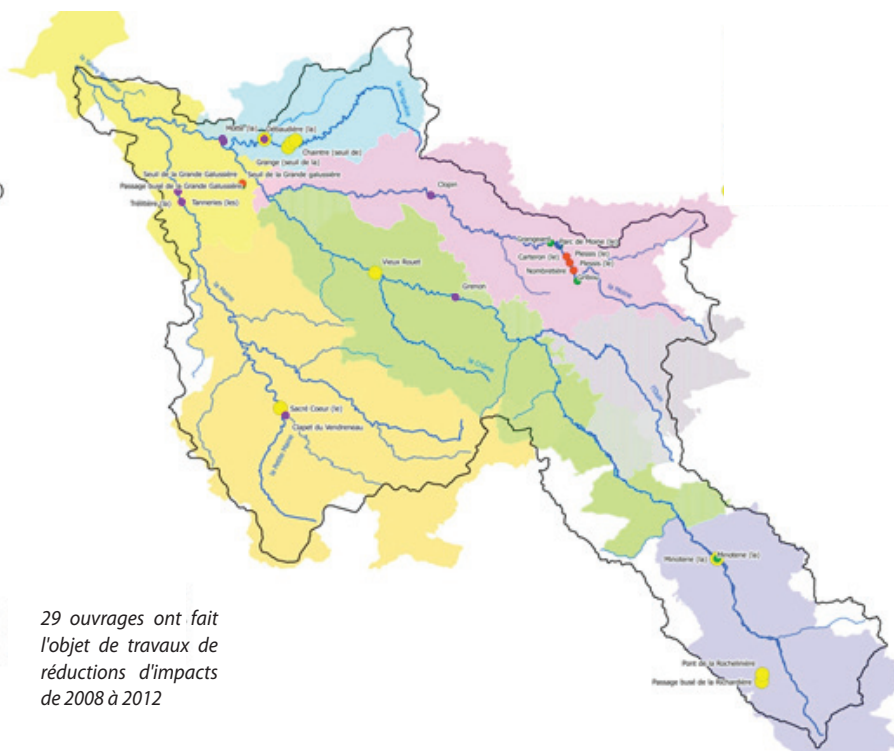
Les actions de réduction d'impact des ouvrages hydrauliques se sont poursuivies en 2012.



La petite Maine en amont de la Daunière - Maine (85)

Actions sur ouvrages 2012

- Installation passe tout poisson (1)
- Arasement (5)
- Effacement (5)
- Ouverture permanente (9)
- Étude ouvrages (9)



29 ouvrages ont fait l'objet de travaux de réductions d'impacts de 2008 à 2012

Travaux engagés par les syndicats de rivière

L'année 2012 fut importante en terme d'actions pour la restauration de la continuité écologique. Les effacements des ouvrages de la Moine ont par exemple été concrétisés, après une importante phase de concertation, en mars 2012. Ainsi, des effacements ou arasements ont permis la restauration complète de la continuité écologique sur plus de sept ouvrages. D'autres sites sont en ouverture permanente. Afin de faciliter la remobilisation des sédiments, 106 ouvrages hydrauliques (sur les 240 inventoriés sur les cours d'eau principaux du bassin) ont fait l'objet d'une ouverture temporaire, durant l'hiver 2012-2013.

Cette problématique de restauration de la continuité écologique est particulièrement prégnante sur le bassin de la Sèvre. Elle s'affirme d'autant plus avec l'entrée en vigueur depuis juillet 2012 du classement des cours d'eau.

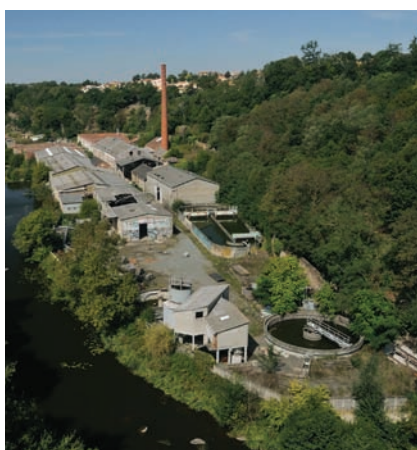
La Sèvre Nantaise en aval de sa confluence avec la Moine, la Moine en aval de Fromont, la Sanguèze aval, la Maine, et la Petite Maine en aval de Fromage sont classées en liste 2. La continuité écologique doit y être totalement rétablie d'ici juillet 2017.

Autres études portées par l'EPTB

Fleuriais : un programme de dépollution et une étude sur le devenir du site



Fleuriais © H.Rabu



Fleuriais © EL

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise d'Énergie (ADEME) a procédé aux études complémentaires préalables à la dépollution du site.

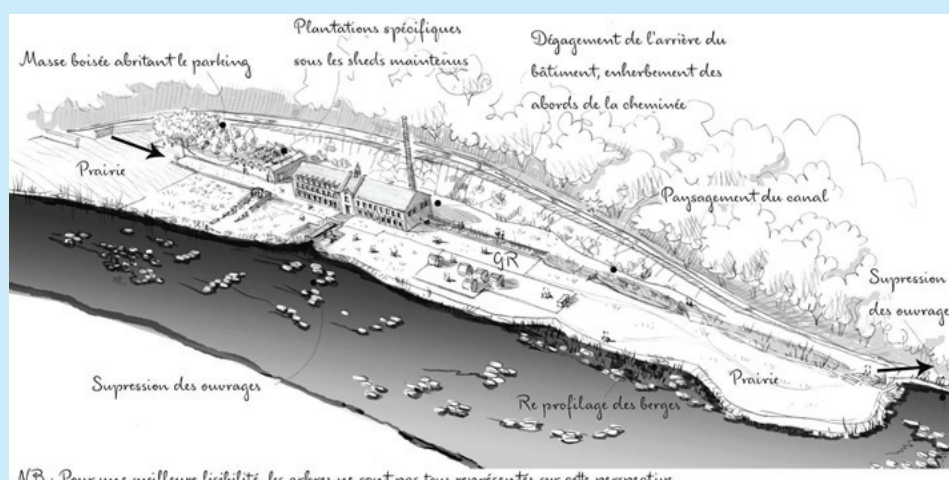
Ensuite, l'étude sur le devenir de Fleuriais a pu être relancée et finalisée en 2012. L'EPTB a établi des propositions de scénarios de gestion de l'ancienne tannerie à l'attention du comité de pilotage. Celui-ci a arrêté un scénario qui vise la conservation du bâtiment principal, la restauration de la qualité écologique de la Sèvre au droit de l'ancienne usine et la mise en valeur paysagère du reste du site, et plus particulièrement, des anciens systèmes d'utilisation de la force de l'eau :

- la démolition des bâtiments dangereux et sans intérêts architecturaux
- la cristallisation de la ruine de pans de sheds
- la mise « hors d'eau hors d'air » du bâtiment principal
- la mise en scène par la suggestion des anciens canaux de l'usine, et des anciens mobiliers liés à l'activité de tannerie (foulons)
- la reconquête d'un cours d'eau courant et d'un lit majeur redevenu espace nature
- l'utilisation du site comme un lieu de passage pour le GRP, d'activités et d'évènements, en s'appuyant sur les bâtiments du site comme supports.

Mobiliser les partenaires

Le chiffrage de ce projet est d'environ 2,4 millions d'euros HT. Le désamiantage du site peut fortement impacter le coût des travaux.

Au terme de cette étude, il a été convenu qu'il serait nécessaire de mobiliser en 2013 les maîtres d'ouvrage potentiels afin de faire aboutir la restauration de la vallée de la Sèvre Nantaise et de son patrimoine à Fleuriais. En parallèle, l'ADEME procède en 2013 à la dépollution du site, après une première phase de mise en sécurité en 2012.



© Chouane - Chessé, cabinet d'architectes

Améliorer la connaissance et suivre l'évolution du bassin versant

Observatoire du bassin versant Tableau de bord et état des lieux du SAGE

En 2012, un important travail a été mené sur le thème de l'agriculture en concertation avec les différents acteurs du monde agricole qui a permis d'alimenter le tableau de bord et de contribuer à l'actualisation de l'état des lieux et du diagnostic du précédent SAGE.

Le croisement des différents indicateurs du tableau de bord a permis d'identifier des territoires prioritaires vis-à-vis des différents enjeux du bassin versant.

Des méthodologies spécifiques ont été mises au point pour alimenter l'état des lieux :

Agriculture :

mise au point d'un modèle permettant de calculer la production d'azote et de phosphore organiques d'origine agricole afin d'évaluer l'impact potentiel de l'agriculture.

Rejets des stations d'épuration et des industries : l'impact local des stations d'épuration sur le milieu récepteur a été estimé à partir des données recueillies auprès des services des

Conseils Généraux. Une méthodologie a été mise au point prenant en compte les flux et concentrations rejetés ainsi que la sensibilité des milieux récepteurs. Une méthodologie équivalente a été mise en œuvre pour les rejets industriels.

Pression potentielle « pesticides » :

une carte de la pression potentielle liée à l'utilisation des pesticides a été réalisée en utilisant les données moyennes d'indices de fréquence de traitement selon les types de culture en zones agricoles et des classes de risques selon les types d'occupation du sol en zones non agricoles.

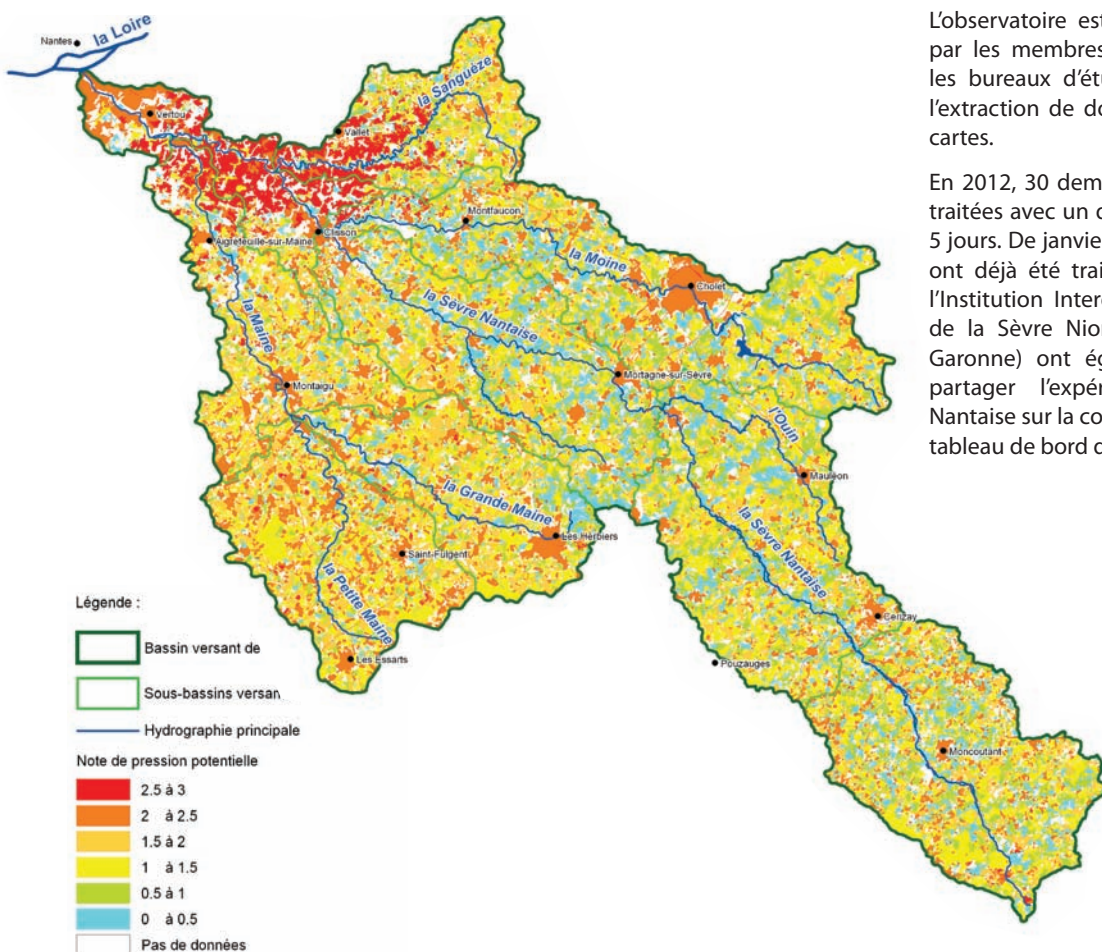
Têtes de bassin versant :

une prélocalisation par croisements géographiques a été réalisée à partir d'une méthodologie proposée par l'ONEMA.

Capacité de mobilité des cours d'eau :

une première analyse de la capacité de mobilité des cours d'eau a également été réalisée en prenant en compte la puissance spécifique du cours d'eau, l'érodabilité des berges et les apports en sédiments.

Pression potentielle liée à l'utilisation des pesticides sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise



Demandes de données

L'observatoire est de plus en plus sollicité par les membres et partenaires de l'EPTB, les bureaux d'étude, les étudiants... pour l'extraction de données et la réalisation de cartes.

En 2012, 30 demandes de données ont été traitées avec un délai moyen de réponse de 5 jours. De janvier à mai 2013, 26 demandes ont déjà été traitées. Des rencontres avec l'Institution Interdépartementale du bassin de la Sèvre Niortaise et le SMEAG (EPTB Garonne) ont également eu lieu afin de partager l'expérience de l'EPTB Sèvre Nantaise sur la conception d'outils comme le tableau de bord du SAGE.

Diffusion des indicateurs

Communication au grand public

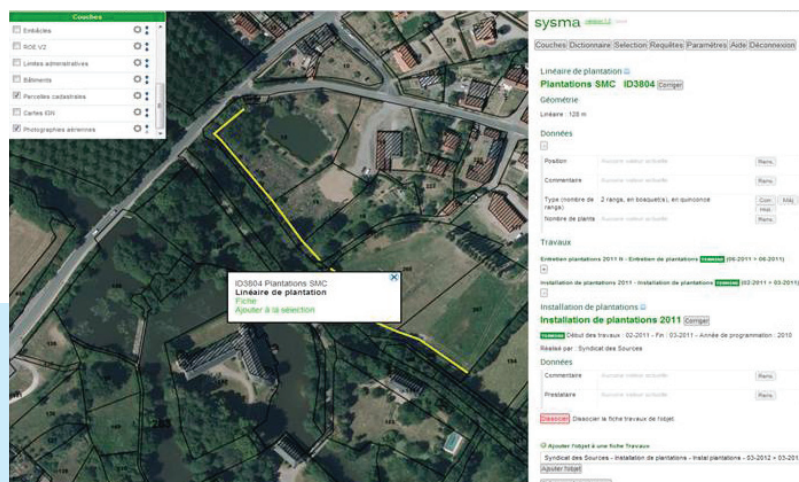
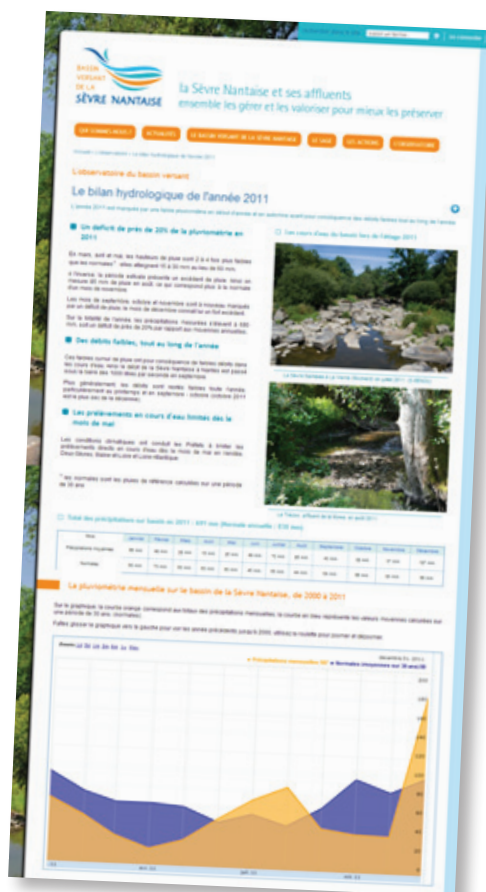
La rubrique observatoire du site internet www.sevre-nantaise.com/observatoire est régulièrement mise à jour. En 2012, de nouvelles rubriques ont été ajoutées :

- une page bilan hydrologique présentant une synthèse annuelle de la pluviométrie et des débits,
- une page réseau de suivi de la qualité de l'eau présentant une carte des stations de mesure.

Les pages nitrates, matières phosphorées, matières organiques et pesticides ont également été mises à jour. Elles présentent les résultats aux différents points du bassin ainsi qu'une synthèse globale de l'évolution depuis 2000.

Le tableau de bord en ligne

L'ensemble des indicateurs du tableau de bord (plus de 300) est accessible via l'extranet sur un site internet dédié (<http://tableaubord.sevre-nantaise.com>).



ZOOM SUR...

Sysma

Le SYstème de Suivi des Milieux Aquatiques du bassin de la Sèvre Nantaise (Sysma) est un outil cartographique mis en place par l'EPTB Sèvre Nantaise pour faciliter la mise en œuvre et le suivi des travaux des CRE et la préparation des prochains programmes d'actions sur les cours d'eau. Basé sur les technologies internet, l'outil est accessible depuis n'importe quel poste informatique connecté et repose sur une base de données unique partagée en temps réel par tous les utilisateurs.

En 2012, une première version de l'outil a été développée puis consolidée avant la formation des techniciens de rivière en fin d'année.

En 2013, l'outil sera mobilisé pour le suivi régulier des travaux des syndicats de rivière, pour le bilan des CRE et la construction du prochain programme d'actions (CTMA). De nouvelles fonctionnalités seront ajoutées régulièrement : tableaux bilans par syndicat et types de travaux, connexion avec les logiciels SIG, etc.

La conception et les développements informatiques sont réalisés en interne par l'EPTB.



Retrouvez les cartes
de l'observatoire sur internet :
www.sevre-nantaise.com/observatoire



Valoriser le patrimoine

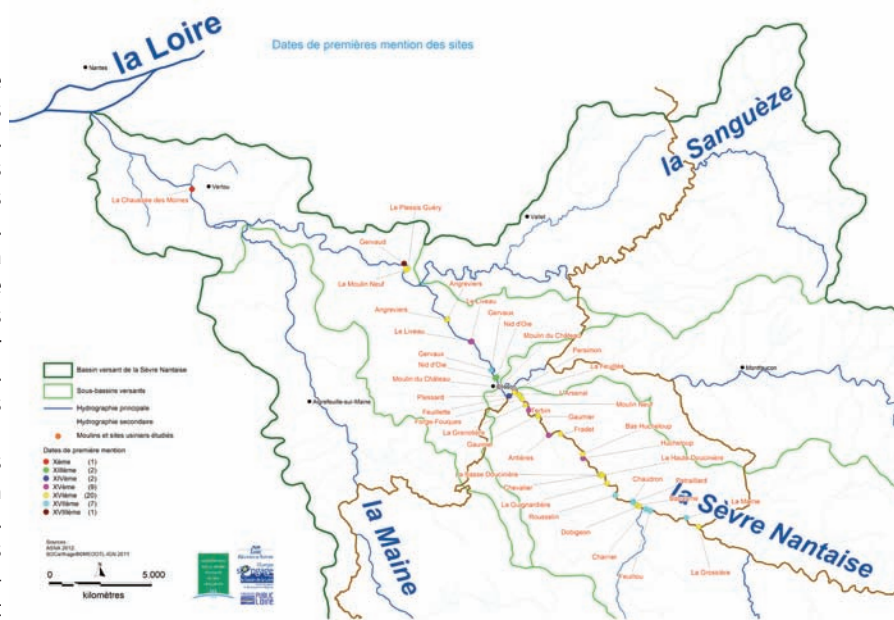
Les moulins et les usines en bord de Sèvre Nantaise sont les témoins de l'utilisation passée de la force hydraulique. Afin de réaliser des projets sur cours d'eau pour restaurer la continuité écologique et/ou valoriser un site hydraulique, il est nécessaire d'étudier cet héritage pour mieux connaître la vie de la rivière et sa gestion passée.

Mise en mémoire

Inventaire et histoire des sites

Depuis 2009, l'Association de la Sèvre Nantaise et de ses affluents (ASNA) étudie les sites hydrauliques bordant la Sèvre Nantaise. Pour chaque site, conservé ou disparu, des recherches, des collectes de documents, des contacts avec les propriétaires sont effectués. Notamment, 135 règlements d'eau qui fixent la consistance légale d'un ouvrage hydraulique sur la Sèvre ou ses affluents ont été trouvés. Ces documents sont utiles, lorsqu'ils existent, pour déterminer les droits et devoirs des propriétaires. Ils peuvent être modifiés lors d'actions sur les ouvrages.

Afin de conserver l'histoire des moulins, des fiches d'identité sont rédigées avec la participation de partenaires (associations, propriétaires...). 122 fiches d'identité concernant les moulins présents dans le canton de Mortagne-sur-Sèvre, dans les communes deux-sévriennes et de la Loire-Atlantique sont déjà disponibles sur l'Extranet Moulins à partir du site internet www.sevre-nantaise.com.



Epoques de première mention des moulins et usines de la Sèvre aval



Louis Branger et Gabriel Neau à l'intérieur du moulin de Nid d'Oie (Loire-Atlantique)

Collecte de la mémoire orale et inventaire d'objets

L'ASNA organise des entretiens enregistrés avec les anciens utilisateurs de sites hydrauliques. Les personnes témoignent de la vie passée de la rivière (faune, flore...), ainsi que de son fonctionnement et de sa gestion. Des récits de témoignages sont réalisés.

En 2012, quatre personnes ont été interrogées sur le moulin de Nid d'Oie à Clisson (44). Neuf « anciens » de l'usine textile « Les Feutres de l'Ouest » à Hucheloup ont témoigné de l'activité passée du site hydraulique à Cugand (85). Un récit de témoignages écrit par Hélène Rabu est prévu.

- depuis 2009, 32 témoignages représentant 270 heures d'enregistrement

- depuis 2009, quatre inventaires d'objets ont été réalisés : Gervaux (Loire-Atlantique), Nid d'Oie (Loire-Atlantique), Fleuriais (Vendée), Moulin Neuf (Deux-Sèvres).

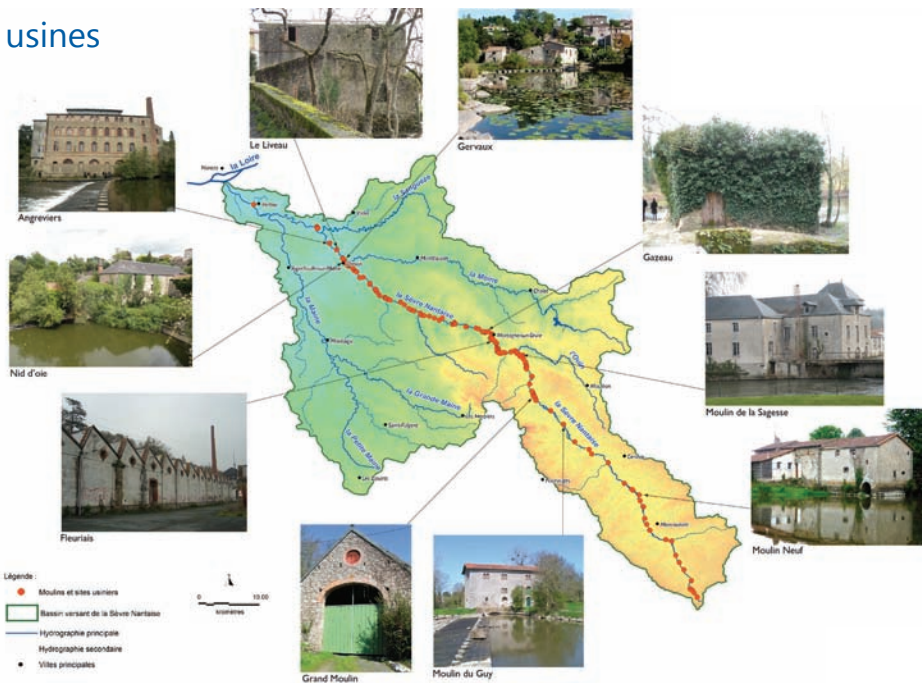
Valorisation des moulins et usines de la Sèvre Nantaise

Analyses de sites

Une grille d'analyse multi-critères (accessibilité, architecture, inondation...) a permis d'évaluer l'intérêt et le potentiel de valorisation de sites (cristallisation de la ruine, réhabilitation, manifestation...), en croisant les données environnementales.

Entre 2008 et 2011, dix sites ont fait l'objet de visite d'analyse. Il s'agit désormais de réaliser un suivi sur ces sites hydrauliques : réhabilitation, changement de propriétaires, études, visite et animation...

Depuis 2008, 111 personnes ont participé aux visites d'analyse.



Moulins et usines analysés de 2008 à 2011



RandissimO

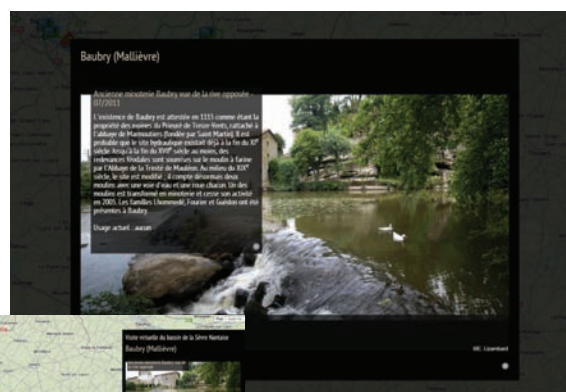


Moulin-Neuf

Visite virtuelle du bassin de la Sèvre Nantaise

La visite virtuelle est un outil interactif mis en ligne sur www.sevre-nantaise.com pour explorer, sur un fonds de carte, les paysages, les moulins, ainsi que les ouvrages hydrauliques du bassin versant de la Sèvre Nantaise. Cette visite permet l'accès en quelques clics à de nombreux documents iconographiques (photographies récentes, panoramas, vues aériennes, cartes postales anciennes, archives...) et renseignements (historique, dossiers...).

En 2012, l'ASNA a fait numériser, par les archives de la Vendée, 1 617 cartes postales anciennes de la collection privée de Bernard Raymond. L'acquisition de vues aériennes de Michel Bernard-Ecav Aviation, alimente cette visite virtuelle.



Pages de la visites virtuelle

Participation à différents évènements

► **Février 2012** : Visite du Moulin Neuf à Saint-Jouin-de-Milly (79) et présentation du récit de témoignages de Mylène et Gustave Bodin au Moulin Neuf, mémoire vivante de la Sèvre Nantaise.

► **Juin 2012** : Intervention au Liveau à Gorges (44) devant les étudiants de Master Patrimoine, Musée et Multimédia de l'Université de Poitiers : présentation des actions portées par l'Association.

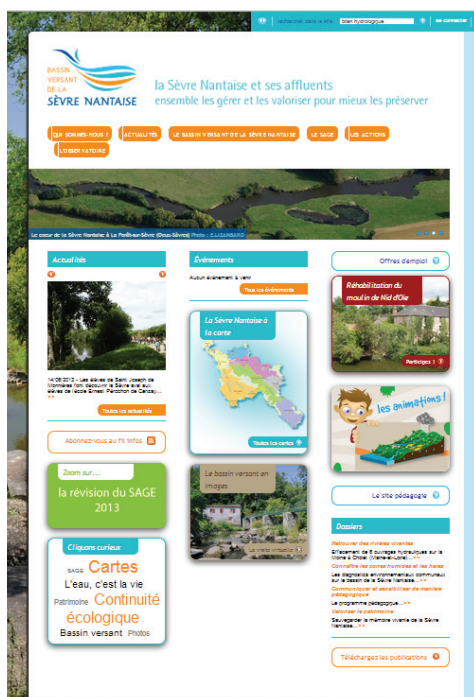
► **Septembre 2012** : RandissimO en vallée de Clisson (44) : présentation de la « visite virtuelle » et du projet architectural de Nid d'Oie à Clisson.

► **Décembre 2012** : Intervention à Fleuriais à Mortagne-sur-Sèvre (85) devant les étudiants en BTS Gestion et Maîtrise de l'Eau du lycée Les Etablères (La Roche-sur-Yon) en partenariat avec l'Institution et le Syndicat de la Sèvre aux Menhirs Roulants et de ses Affluents : présentation de l'étude-diagnostic Fleuriais et de la collecte de témoignages.

Informer et sensibiliser afin de mieux préserver le cours d'eau

L'EPTB a pour objectif d'informer et de sensibiliser les acteurs du territoire et la population à la richesse et à la fragilité du territoire. Dans sa communication, l'établissement veille également à valoriser les actions exemplaires menées à l'échelle du bassin versant afin d'inciter les acteurs à les reproduire. Un programme pédagogique s'adressant au public scolaire est également mis en œuvre.

Les supports de communication



Le site internet www.sevre-nantaise.com

Le site internet www.sevre-nantaise.com révisé en 2010 s'adresse aux élus, aux partenaires ainsi qu'au grand public. Le site internet a comme objectif de présenter le territoire et les actions menées pour améliorer la qualité de l'eau et préserver les cours d'eau et la biodiversité. Les contenus sont renseignés par l'EPTB Sèvre Nantaise et les syndicats de rivière.

Ce site est régulièrement mis à jour grâce, notamment, aux différentes brèves liées à l'actualité. Plus de 28 000 visites en 2012 (+ 9% par rapport à 2011) et plus de 100 000 pages vues ont été dénombrées.

Chiffres clés :

- 25 actualités en 2012
- 20 cartes interactives dans l'observatoire.

Une partie des indicateurs du tableau de bord est valorisée sur le site internet

de l'EPTB Sèvre Nantaise dans la rubrique « Observatoire » afin d'informer la population du bassin versant sur les thèmes qualité de l'eau, suivi des étiages, rejets des collectivités, avancement des diagnostics environnementaux.

Le film « L'eau c'est la vie. »

Le film « L'eau c'est la vie. » a été réalisé en 2010 afin de sensibiliser les acteurs du territoire et la population des objectifs attendus et des actions réalisées pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

L'EPTB poursuit la diffusion de ce film sous la forme de prêt à titre gracieux et sur demande pour les collectivités locales, les établissements publics, les associations liées à l'environnement et les écoles, etc. Le film est également disponible sur le site internet www.sevre-nantaise.com.

En 2012, le film a été diffusé notamment par le syndicat de rivière (SEVRAVAL), quelques mairies (Le Longeron, Tiffauges, Secondigny...), une école de pêche, l'association des randonneurs « au fil des sentiers » et dans le cadre de la manifestation « la fête de la pomme » à Secondigny. En prenant en compte les téléchargements sur le site internet, au total, environ 3 040 personnes ont visionné ce film depuis sa diffusion.

En 2013,

- Une réflexion est en cours avec le Comité Régional de la Randonnée Pédestre des Pays de la Loire pour développer une partie du site de la plateforme « les 100 secrets de la Sèvre Nantaise » comprenant le descriptif et la carte de jalonnement des sentiers de randonnée pédestre (GRP et PR).

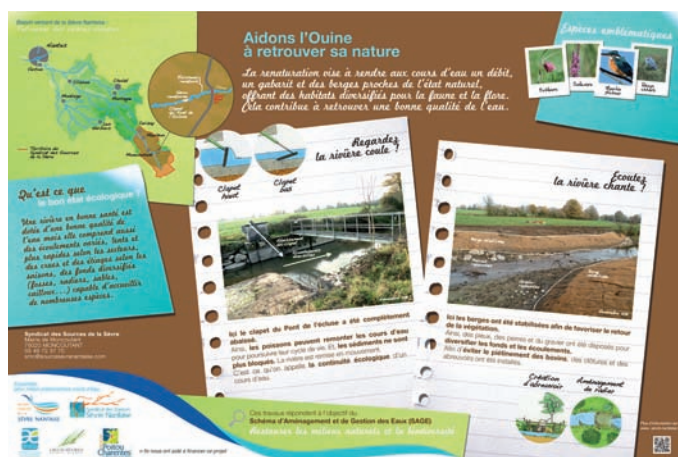


La signalétique pédagogique portant sur les milieux aquatiques

L'EPTB Sèvre Nantaise a développé un partenariat avec quatre syndicats de rivière afin de créer une signalétique commune, suffisamment pédagogique sur les sites accessibles au public et faisant l'objet de travaux de restauration de cours d'eau. Cette signalétique a vocation à informer et sensibiliser le public aux opérations menées.

Une charte a été élaborée afin de définir les contenus, le graphisme et les mobiliers. Cette charte a été validée au printemps 2012. Un groupement de commandes a été constitué pour la fabrication des panneaux. Il est prévu trois types de panneaux :

- ▶ les panneaux de chantiers
- ▶ les panneaux dits « identitaires » comprenant le maître d'ouvrage et la nature des travaux
- ▶ les panneaux d'informations comprenant en plus, une présentation des travaux engagés, quelques illustrations...



Panneau d'information sur le pont de l'Écluse



La carte du bassin versant "Les 100 secrets de la Sèvre Nantaise"

La carte du bassin versant de la Sèvre Nantaise constitue un support essentiel pour la présentation et la valorisation du territoire. Cette carte permet d'identifier le bassin versant et ses rivières et de localiser les sites et les communes qui le composent. Elle est destinée à la population locale et touristique et a comme principal enjeu de valoriser le bassin versant en lui donnant une image autour de la nature et de l'eau.

La carte rassemble l'ensemble des informations pratiques permettant de découvrir le territoire. Elle a été éditée en 10 000 exemplaires. 5800 exemplaires ont été diffusés à partir du mois de mai 2012 dans les communes, les offices de tourisme et les syndicats de rivière.

Le rapport d'activité de l'EPTB

L'objectif de ce document est de réaliser un bilan annuel sous la forme d'un rapport d'activité qui met en évidence les actions et les missions portées par l'EPTB Sèvre Nantaise et s'appuie sur des éléments chiffrés. Le rapport d'activité est diffusé aux membres du conseil syndical de l'EPTB ainsi qu'aux principaux partenaires techniques et financiers. Au total, 500 exemplaires sont édités chaque année. Ce document est réalisé en interne, excepté la reprographie.

La lettre d'informations

Dans le cadre de la création du site internet du bassin de la Sèvre Nantaise, il avait été décidé de ne plus éditer de lettre d'informations sous la forme papier. Ainsi, la dernière lettre d'informations, sous cette forme, a été diffusée en septembre 2011 (lettre n°25). En 2012, une organisation a été définie afin de communiquer sur l'actualité du bassin versant de manière différente facilitant l'actualisation du site internet. Une lettre d'informations diffusée par mail, renvoyant vers des liens du site internet et adaptée en conséquence, tant dans son format que dans la rédaction des contenus a été créée. Un premier numéro sera communiqué en février 2013, l'objectif de départ étant de transmettre une lettre d'informations par trimestre.

Évènements auxquels l'EPTB a participé

Exposition photo sur la friche industrielle
de Fleuriais © H.Rabu



L'EPTB participe chaque année à des manifestations locales et nationales et à des journées thématiques, pour présenter au plus grand nombre les facettes du bassin versant. En 2012, l'EPTB a participé à plusieurs évènements :

- ▶ les carrefours de l'eau à Rennes en partenariat avec l'AFEPTB
 - ▶ la fête de la nature à La Séguinière
 - ▶ la journée des élus sur le secteur de Cholet/Maulévrier
 - ▶ Randissimo à Clisson en partenariat avec l'ASNA
-
- ▶ l'exposition photos portant sur la friche industrielle de Fleuriais à Mortagne-sur-Sèvre
 - ▶ les jeudis de l'eau à La Flocellière
 - ▶ le colloque annuel national organisé par l'AFEPTB sur la gouvernance à Vogüé en Ardèche.

L'Établissement Public Territorial du Bassin de la Sèvre Nantaise (EPTB) organise tous les ans des journées d'informations destinées aux acteurs du bassin versant, notamment aux élus.

Ces journées appelées « journées découverte ou éductours » portent sur des sujets liés à l'eau et aux milieux aquatiques. Elles sont l'occasion de :

- découvrir les actions exemplaires menées dans le bassin versant de la Sèvre Nantaise;
- mieux connaître le territoire du bassin versant, les sites et les communes qui le composent;
- rencontrer et échanger entre acteurs et élus sensibles aux questions liées à l'eau.

La journée des élus 2012

Les répercussions dans la presse

En 2012, une quarantaine d'articles portant sur l'actualité de l'Établissement Public Territorial du bassin de la Sèvre Nantaise et du SAGE ont été recensés.

Le nombre d'articles a été multiplié par deux en un an. Les sujets sont très variés mais il faut noter le nombre croissant d'articles relatifs aux diagnostics environnementaux communaux, à la qualité de l'eau et aux actions pédagogiques (programme pédagogique, journée des élus).

Une journée découverte spécifique à la continuité écologique destinée à la presse a été organisée fin 2012. Il s'agissait de leur présenter le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux et les actions menées en faveur de la continuité écologique, à savoir :



- l'abaissement du clapet du site de la Motte à Mouzillon (Loire-Atlantique);
- la création d'une brèche sur la chaussée de Saint-Charles à St Hilaire de Loulay (Vendée);
- le projet de restauration de la Moine sur six ouvrages hydrauliques à Cholet (Maine-et-Loire).

Un programme pédagogique pour sensibiliser les enfants

Pour la troisième année consécutive, l'EPTB Sèvre Nantaise propose aux enseignants de cycle 2, de cycle 3 et de cinquième de participer à un programme pédagogique sur l'eau et les milieux aquatiques. C'est bien pour répondre à une volonté de la CLE du SAGE « Sensibiliser, informer, former et responsabiliser » que ce projet est mis en œuvre sur le territoire depuis la rentrée scolaire 2010-2011. L'action a pour objectif de sensibiliser les enfants au respect de notre patrimoine commun : l'eau.



Livret enseignant

Les thèmes du programme pédagogique :

- le bassin versant de la Sèvre Nantaise,
- les usages et activités sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise,
- la continuité écologique : le déplacement des poissons et des sédiments,
- les milieux naturels : les zones humides et les haies,
- la biodiversité dans le bassin versant de la Sèvre Nantaise.

Un nouveau thème au programme : la biodiversité dans le bassin versant de la Sèvre Nantaise

Le programme pédagogique a été enrichi par un cinquième thème proposé aux enseignants des écoles de primaire et de collège : « la biodiversité dans le bassin versant de la Sèvre Nantaise ». Ce sujet permet de faire découvrir aux élèves la richesse patrimoniale des espèces faunistiques et floristiques du bassin versant (loutre, angélique des estuaires, fritillaires pintades...), mais également de les sensibiliser à la protection des lieux d'habitat et à la préservation de la qualité de l'eau nécessaires au développement de cette biodiversité par différentes mesures conservatoires des espèces.

Ainsi, des documents de travail sur ce thème ont été rédigés pour le document d'information, les livrets enseignants et fiches d'exercices et de questions. Après validation du comité de pilotage, ces documents ont été transmis aux enseignants inscrits pour l'année 2012-2013 afin de les tester et les évaluer.

Documents et outils pédagogiques à la disposition des enseignants

Les thèmes spécifiques au territoire peuvent être étudiés en classe à l'aide des documents et des outils mis à disposition par l'EPTB Sèvre Nantaise :

- ▶ un document d'information,
- ▶ le projet éducatif sous la forme de trois livrets enseignants (un par niveau scolaire),
- ▶ une maquette interactive du bassin versant,
- ▶ des fiches d'exercices et de questions pour l'élève en lien avec les activités proposées dans les livrets enseignants,
- ▶ des diaporamas de photographies, schémas, illustrations et cartes,
- ▶ un annuaire des structures d'éducation à l'environnement pouvant intervenir en classe ou sur le bassin versant,
- ▶ la liste des établissements inscrits au programme pédagogique pour mettre en place les échanges amont/aval,
- ▶ une liste non exhaustive des structures travaillant sur les thèmes liés à l'eau et aux milieux aquatiques sur le bassin versant.

Ils peuvent également disposer du jeu parcours « Les 100 secrets de la Sèvre Nantaise » et de la malle pédagogique « Au fil de la Sèvre Nantaise ».

Quelques indicateurs pour les années scolaires 2010/2011, 2011/2012, 2012/2013 :

49
sollicitations
financières à l'EPTB

56
collèges et écoles

139
classes

3 241
élèves

ZOOM SUR ...

L'extranet pédagogique

Les enseignants inscrits au programme pédagogique, peuvent télécharger des documents et des outils sur l'extranet du site Pédagogie, à l'aide d'identifiants, tout comme les partenaires au projet pédagogique : inspections académiques et directions diocésaines, structures d'éducation à l'environnement, syndicats de rivières... Cette interface permet d'accéder à diverses informations utiles pour mettre en œuvre le programme : maquette interactive, lexique interactif, cartographies interactives des structures d'éducation à l'environnement et des établissements scolaires inscrits... Les enseignants sont tenus informés des nouveaux éléments mis en ligne par le biais d'actualités.

1 208 élèves avec le programme pédagogique « Sèvre Nantaise »

19 établissements scolaires (53 classes) se sont inscrits pour l'année scolaire 2012-2013 au programme pédagogique.

Cette année a été marquée par la réalisation des tous premiers échanges amont-aval permettant de faire découvrir le territoire du bassin versant aux 188 élèves-correspondants et de créer une identité « bassin versant » :

- Échanges entre les élèves de CE2 de l'école publique Ernest Pérochon de Cerizay et les élèves du cycle 3 de l'école publique Les Trois Moulins de Monnières,
- Échanges entre les CM1 de l'école

publique Ernest Pérochon de Cerizay et les élèves du cycle 3 de l'école privée Saint Joseph de Monnières,

- Échanges entre deux classes de 5e du collège Saint Gabriel de Haute Goulaine et une classe de 2e du lycée Charles Péguy à Gorges (non inscrit).

10 établissements scolaires ont sollicité une aide à l'EPTB Sèvre Nantaise pour un montant total d'actions de 10 600 €. La participation totale de l'EPTB Sèvre Nantaise s'élève à 4 260,25 €.

Un bilan de l'année scolaire et une évaluation du nouveau thème « biodiversité » sont établis à l'occasion d'une réunion rencontre-bilan et du comité de pilotage. Un nouveau document d'appel présentant le programme pédagogique a été envoyé en mai dernier aux établissements scolaires les invitant à s'inscrire pour l'année scolaire 2013-2014.

Faits marquants

Janvier 2012

Conférence de presse à Cholet : présentation de la maquette interactive « Découvre le bassin versant de la Sèvre Nantaise ».

Avril 2012

Accompagnement d'une école lors d'une sortie pédagogique à la Maison de la Rivière à Saint-Georges-de-Montaigu.

Avril-Juin 2012

Comité de pilotage : discussion et validation autour des documents sur le thème « Biodiversité ».

Juin 2012

Rencontre-bilan à Clisson avec les enseignants et structures d'éducation à l'environnement afin de faire le bilan de l'année scolaire 2011-2012.

Septembre 2012

Mise à disposition aux enseignants inscrits des documents sur le thème « Biodiversité » pour les tester durant l'année scolaire 2012-2013.

Décembre 2012

Accompagnement d'une école lors d'une sortie sur la Moine à Cholet avec le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Moine.

La liste des communes concernées par le projet depuis son lancement en septembre 2010

- Boussay (44)
- Château-Thébaud (44)
- Gorges (44)
- Haute-Goulaine (44)
- La Regrippière (44)
- Le Pallet (44)
- Monnières (44)
- Mouzillon (44)
- Nantes (44)
- Remouillé (44)

- Saint-Lumine-de-Clisson (44)
- Vallet (44)
- Vertou (44)
- Rezé (44)
- Cholet (49)
- Gesté (49)
- Maulévrier (49)
- Montfaucon-Montigné (49)
- Saint-Christophe-du-Bois (49)
- Saint-Germain-sur-Moine (49)

- Saint-Macaire-en-Mauges (49)
- La Copechagnière (85)
- La Flocellière (85)
- Les Landes-Génusson (85)
- Mallièvre - Treize-vents (85)
- Mesnard-la-Barotière (85)
- Montaigu (85)
- Mortagne-sur-Sèvre (85)
- Tiffauges (85)

4 Vie et fonctionnement de la structure



L'équipe de l'EPTB



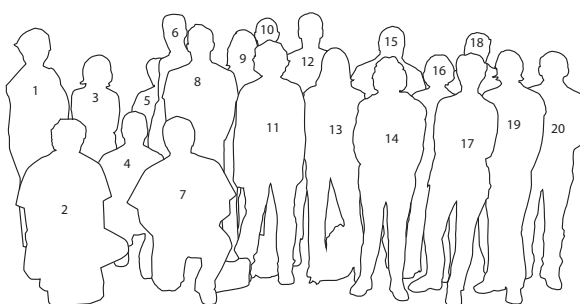
En août 2013, l'équipe de l'EPTB se compose de la manière suivante :

Direction

- Boris Lustgarten (7)

Pôle administration générale et communication

- Annabel Dreillard, responsable de pôle (14)
- Geneviève Morineau, chargée des finances (17)
- Frédérique Minguet, assistante ressources humaines et marchés publics (1)
- Claudine Borrel, chargée de projets patrimoine et coordinatrice pédagogique (16)
- Émilie Douet, assistante administrative (19)



Pôle actions territoriales

- Antoine Charrier, responsable de pôle (4)
- Joseph Bertrand, technicien de rivière (15)
- François Cailleaud, technicien de rivière (20)
- Damien Gallard, technicien de rivière (10)
- Charley Grégoire, technicien de rivière (6)
- Odile Pluchon, technicienne de rivière (5)
- Eddie Renou, technicien de rivière (18)
- Muriel Ribeyrolles, technicienne de rivière (3)
- Sébastien Van Waelfelghem, chargé de mission CTMA (8)

Pôle développement territorial, Management territorial et prospective

- Astrid Gadet, responsable de pôle (9)
- Julia Despois, chargée de mission captage Grenelle Longeron (11)
- Line Fillonneau, animatrice de bassin versant (13)

Pôle analyse territoriale et système d'information

- Sébastien Renou, responsable de pôle (2)
- Franck Binjamin, chargé de mission observatoire (12)



L'implantation à Clisson, au moulin du Nid d'Oie, des bureaux de l'EPTB

L'EPTB va implanter son siège social à Nid d'Oie à Clisson. La réhabilitation de Nid d'Oie, qui aura pour vocation à être un espace de travail et de recherches pour la structure, nécessite la création d'une extension contemporaine d'un seul niveau bien intégrée au paysage de la vallée marquée par son caractère naturel et bucolique en aval du centre historique de Clisson. Le projet offre également des lieux pour les partenaires (syndicats de rivière...) et occasionnellement pour le public.

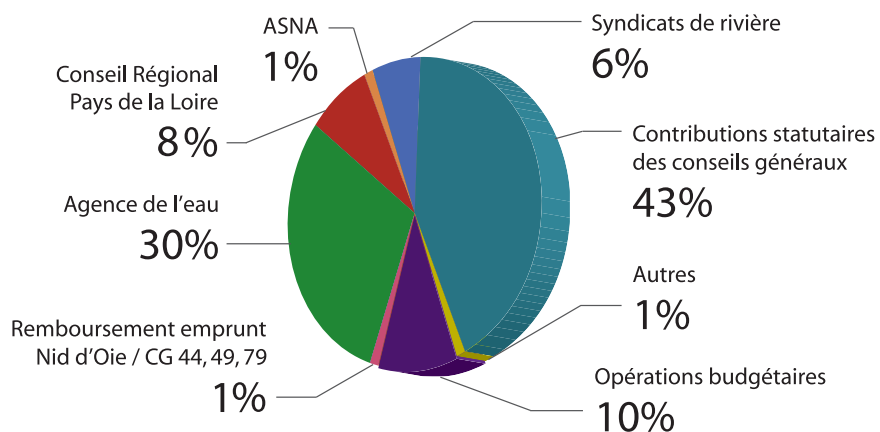
L'extension contemporaine sera construite sur pilotis entre le pont de Nid d'Oie et le moulin, libérant ainsi la vue sur la bâtisse ancienne. Elle sera munie d'un toit végétalisé et d'une façade vitrée sur la rivière avec un bardage en ganivelles. L'ancienne bâtisse sera rénovée et aménagée pour accueillir l'espace de travail de l'EPTB, tout comme la plateforme de l'extension. Au 2^{ème} étage est prévu une salle de réunion et un lieu d'exposition. Le rez-de-chaussée, situé en partie en zone inondable, sera seulement sécurisé et laissé en clos couvert mais équipé d'une passerelle pour faire découvrir les vestiges de l'équipement du moulin à farine. Aux différents niveaux de la minoterie, la majorité des vestiges de la minoterie sera conservée voire recyclée pour garder l'esprit du lieu. Dans un souci de développement durable, le site sera équipé d'une chaudière bois.

Un jardin pédagogique composé d'essences locales sera créé au pied de l'ancienne cheminée.

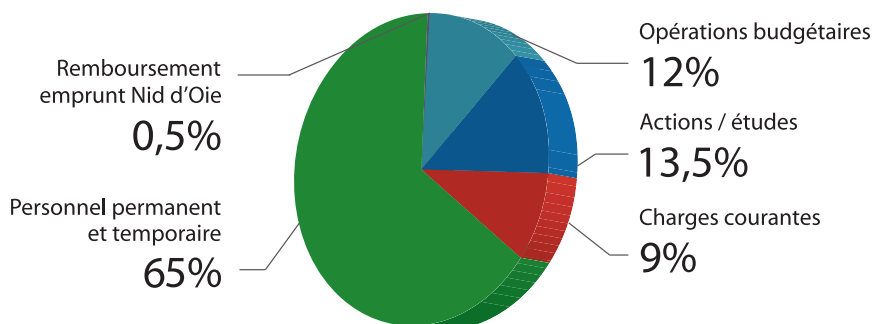
La maîtrise d'oeuvre de ce projet a été confiée au cabinet d'architectes RHIZOME (anciennement Dupeux-Philouze), situé à Rennes.

Budget 2012

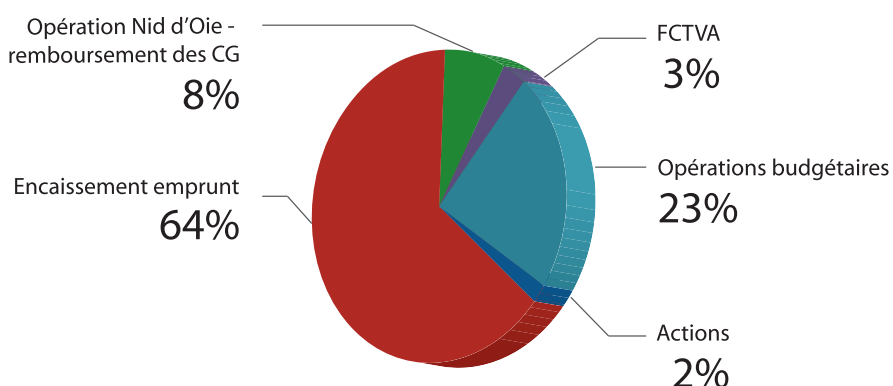
Recettes de fonctionnement
1 271 153 €



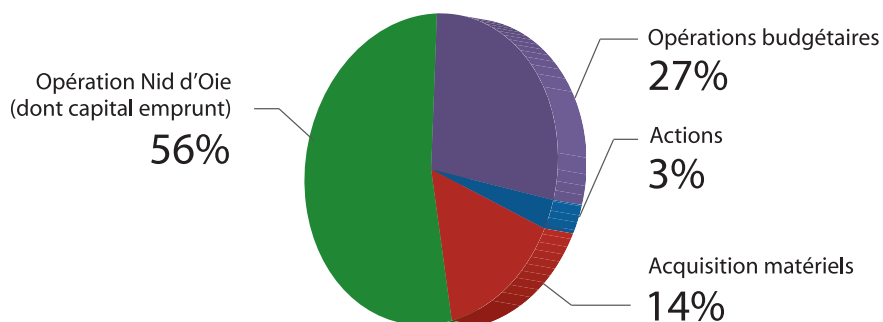
Dépenses de fonctionnement
1 266 291 €



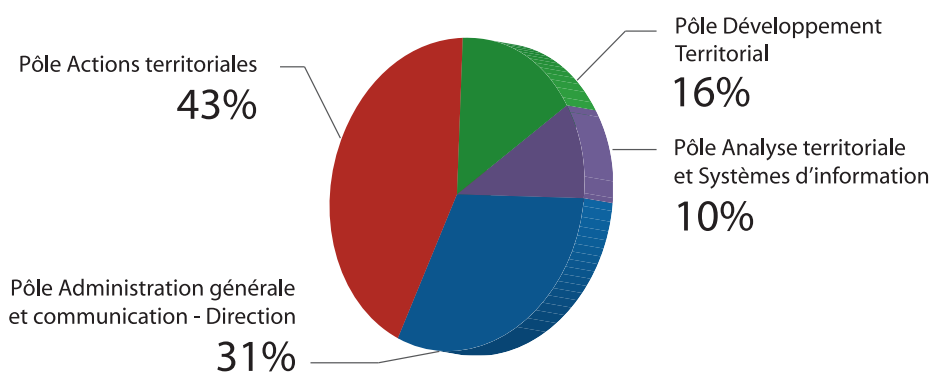
Recette d'investissement
392 022 €



Dépenses d'investissement
205 016 €



Dépenses de personnel
825 667 €



Avec un montant total de dépenses de 1 601 029 €, en hausse de 3,5% par rapport à 2011, l'exécution du budget 2012 présente un taux de réalisation de 61,7%.

Les recettes de la section de fonctionnement

Les recettes de la section de fonctionnement, d'un montant de 1 271 153 €, sont stables comparativement à 2011.

Les contributions statutaires des départements membres de l'institution sont identiques depuis six ans et représentent un peu plus des 2/5ème des ressources financières. L'Institution a pu assurer ses missions et réaliser de nouvelles actions grâce aux partenaires financiers extérieurs. L'agence de l'eau Loire-Bretagne, premier financier extérieur de l'Institution, a ainsi versé 382 132 € d'aides.

La signature du deuxième contrat régional de bassin versant, d'une durée de trois ans, est intervenue le 28 septembre 2012, avec la Région des Pays de la Loire. Il a permis de financer des actions à hauteur de 110 139 € cette année, en complément du contrat 2008-2010 toujours en vigueur.

L'association de la Sèvre Nantaise et de ses affluents apporte une contribution totale de 15 000 € pour le fonctionnement de l'association. Les syndicats de rivière participent à hauteur de 75 506 € pour le financement des moyens qui leur sont mis à disposition, notamment les techniciens de rivière.

Les dépenses de la section de fonctionnement

Les dépenses de la section de fonctionnement, avec un montant de 1 266 291 € en 2012, augmentent de près de 4 % par rapport au budget 2011.

Les dépenses liées aux actions et études sont passées de 218 000 € en 2011 à 171 721 € en 2012. Le programme d'actions représente 13,5% du budget avec notamment la poursuite de la révision du SAGE (111 155 €). Les études « gestion quantitative » et « schéma d'usage et fonds de vallée » ont été achevées en 2012, représentant une augmentation de 34,5 % par rapport à 2011 pour ce poste. Les dépenses liées aux milieux aquatiques s'élèvent à 32 251 € avec la poursuite

des indicateurs du CRE. L'année 2012 a aussi été marquée par la finalisation de l'étude du site de Fleuriais (17 940 €), la poursuite des actions du programme pédagogique et les actions de sensibilisation/information (10 375 €).

65 % des dépenses sont consacrés au personnel. Les charges courantes de l'établissement représentent, quant à elles, 7% du budget de fonctionnement (111 554 €). Ces charges, en hausse par rapport à 2011, s'expliquent par la mise en place d'un diagnostic du personnel et de l'organisation, une augmentation des frais de déplacements en raison, entre autres, des réunions de suivi des diagnostics environnementaux communaux suivis par la chargée de mission, une augmentation des coûts de maintenance liés au matériel informatique et du contrat d'assurance.

Les dépenses et les recettes de la section d'investissement

L'opération relative au futur siège de l'Institution au moulin de Nid d'Oie à Clisson, s'est poursuivie avec l'avancement des études et de la maîtrise d'œuvre pour un montant de 109 097 €. Un emprunt de 250 000 € a été contracté à cet effet ainsi que pour l'acquisition. Les premières échéances s'élèvent à 13 019 €, dont 6 397 € pour le remboursement du capital.

Les illustrations portant sur la restauration des cours d'eau ont été finalisées dans le cadre du Contrat de Restauration Entretien des milieux aquatiques pour 6 616 €.

L'investissement courant, pour un montant de 27 673 €, concerne le remplacement de deux véhicules pour l'Institution, l'acquisition de matériels informatiques et d'un logiciel emprunts. Cette année, les contributions statutaires au titre de l'investissement n'ont pas été sollicitées auprès des départements membres.

Les dépenses de personnel

En 2012, les dépenses de personnel s'élèvent à 825 667 €, soit une augmentation de 5% par rapport à 2011. L'Institution emploie 14 agents permanents dont 6 techniciens de rivière.

Quatre chargés de missions ont été recrutés et/ou partiellement renouvelés en 2012 pour la réalisation du tableau de bord, la coordination du programme pédagogique, l'assistance technique et la mission zones humides dans le cadre de la révision du SAGE.

L'Institution a bénéficié des aides de l'agence de l'eau et du conseil régional des Pays de la Loire dans le cadre du Contrat régional de bassin versant (CRBV) pour l'animation du SAGE, la coordination et la mise en œuvre du Contrat restauration entretien (CRE) et les missions d'études. Les syndicats de rivière apportent également leur contribution financière pour le volet milieux aquatiques pour un montant de 75 506 €. Ces aides, d'un montant total de 396 035 €, couvrent près de 48% des charges de personnel.



La Sèvre à Rochereau (Mortagne-sur-Sèvre, 85)



ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DU BASSIN DE LA SÈVRE NANTAISE

16, cours Bayard - CS 30035 - 85036 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX

Tél : 02 51 07 02 13 - mail : eptb@sevre-nantaise.com

www.sevre-nantaise.com

Les collectivités
membres de l'EPTB :

